

LES DYNAMIQUES DES ENGAGEMENTS VOLONTAIRES ET SOLIDAIRES EN LORRAINE

L'étude sur les dynamiques des VIES en région Lorraine répond à trois objectifs principaux : permettre aux acteurs lorrains de s'exprimer (actions, atouts, difficultés, besoins/attentes), mieux connaître les pratiques actuelles des structures de la région et cerner le profil des volontaires et de bénévoles partis de Lorraine (196 recensés pour 2010).

A partir d'enquêtes menées auprès de 28 structures d'envoi et de 29 volontaires, l'étude a mis en avant l'existence de nombreuses initiatives, notamment associatives, de jeunes lorrains. Tout cela constitue une caractéristique encourageante pour le développement des VIES dans la région.

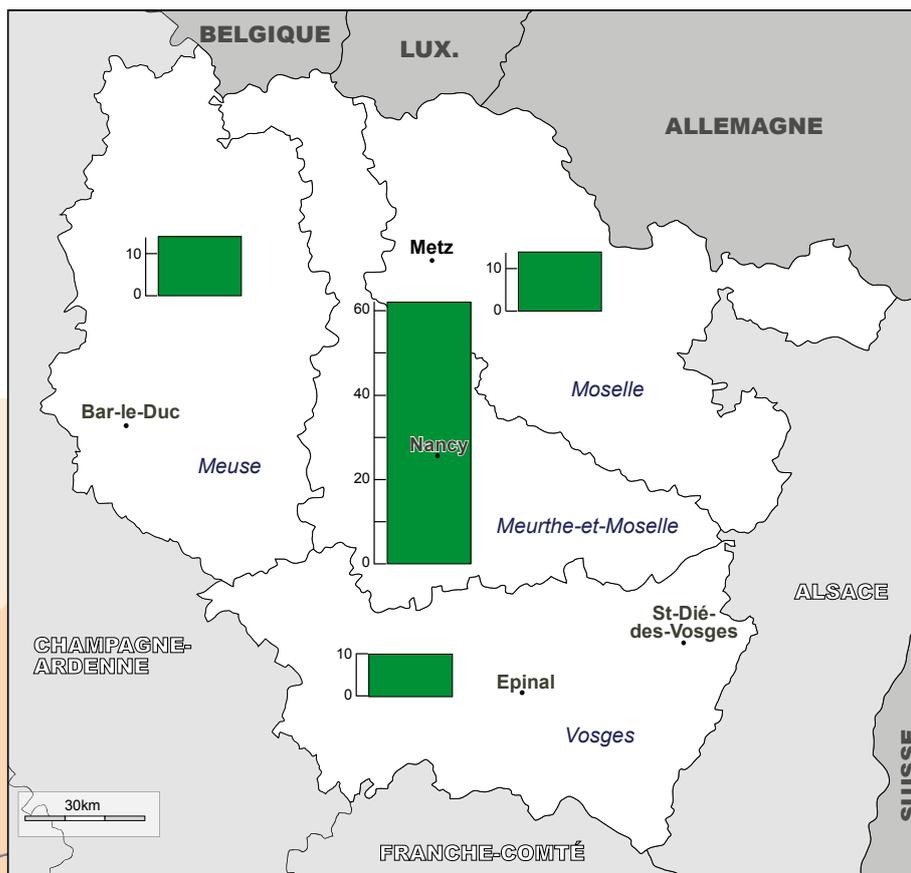
LA MEURTHE ET MOSELLE ET LES PETITES ASSOCIATIONS AU CŒUR DE LA DYNAMIQUE DES ACTEURS LORRAINS

L'étude révèle que la majorité des structures intervenant dans le champ des volontariats internationaux d'échange et de solidarité est constituée d'associations.

Parmi les collectivités, le Conseil Régional et le Conseil Général de Meurthe et Moselle sont les acteurs les plus engagés dans les VIES.

Les services déconcentrés de l'Etat, et notamment les Directions Départementales de la Cohésion Sociale (DDCS) sont actifs dans ce domaine, tout comme l'Université de Nancy 2.

Document 1 : répartition géographique des acteurs de la Lorraine (en %)



En 2009, à l'initiative du MAEE, une concertation a abouti à la définition des Volontariats Internationaux d'Echanges et de Solidarité (VIES), qui ont vocation à regrouper les différentes formes d'engagement volontaire et solidaire à l'international.

On compte ainsi 3 familles de volontariat. Le Volontariat d'Initiation et d'Echanges (VIEch) : toute personne vivant ses premières expériences de découverte des réalités internationales (chantiers de jeunes, etc.). Le Volontariat de Solidarité Internationale (VSI) : toute personne s'engageant par contrat de VSI (loi de février 2005) avec une association agréée par l'Etat. Le Volontariat d'Echange de Compétences (VEC) : toute personne active ou en retraite, souhaitant enrichir son expérience et apporter un savoir faire professionnel (mécénat de compétence, bénévoles retraités, congés de solidarité internationale). Il importe de préciser que, depuis mars 2010, l'engagement de service civique vient compléter cette typologie.

Au-delà de cette définition, cette concertation a abouti à la signature d'une charte commune pour les acteurs mettant en œuvre les VIES.

Cette étude, à l'initiative de France Volontaires et de Lor-Sud, avec le concours de plusieurs partenaires, poursuit plusieurs objectifs : établir un panorama des pratiques d'engagement volontaire et solidaire à l'international sur le territoire régional, identifier les dispositifs d'accompagnement, les améliorations suggérées par les acteurs ainsi que les complémentarités possibles entre ces acteurs au service de l'amélioration collective des pratiques.

Ce choix de disposer d'un socle commun et partagé de connaissances sur les VIES avant de définir les contours d'un partenariat avec les acteurs régionaux constitue un axe fort de la mission de France Volontaires comme organisation au service des acteurs. Des études analogues ont déjà été menées en Nord Pas-de-Calais, Rhône-Alpes ou encore Aquitaine. Plusieurs nouvelles études sont actuellement en cours de lancement.

Les associations enquêtées sont pour la plupart d'entre elles des structures de petite taille : elles déclarent en moyenne 2 salariés et de nombreux bénévoles.

Le plus souvent, elles reçoivent des candidatures spontanées de personnes désireuses d'effectuer une mission de solidarité. Néanmoins, certaines d'entre elles font appel aux volontaires/bénévoles par le biais de réseaux ou d'autres associations reconnues.

Pour la grande majorité des volontaires/bénévoles, ils ont été ou sont membres fondateurs de la structure d'envoi associative. Pour les autres, ils ont connu leur structure d'envoi par le bouche à oreille, *via* internet, par des associations ou lors de forums et salons spécialisés.

Pour ces raisons, la Lorraine est caractérisée par de nombreuses pratiques « hors-dispositif », ne signifiant pas nécessairement qu'elles sont d'une qualité moindre mais, ici, non-formalisées par la sollicitation de dispositifs d'envoi et/ou de financement.

L'AFRIQUE SUBSAHARIENNE COMME DESTINATION PRIVILÉGIÉE DES STRUCTURES LORRAINES

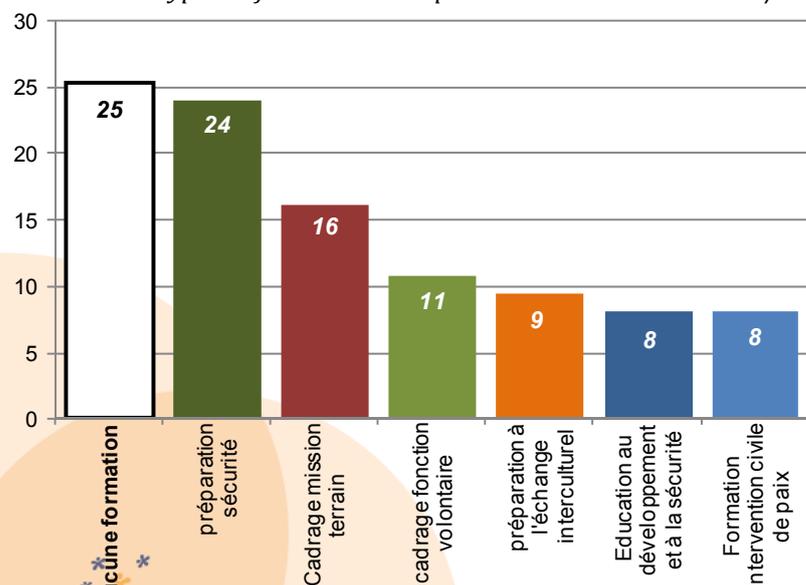
Les actions de solidarité internationale peuvent impliquer une mobilité vers tous les continents mais en région Lorraine, l'Afrique sub-saharienne est la première zone d'intervention. Ainsi, le Togo, le Burkina-Faso, le Sénégal, la République Démocratique du Congo et le Bénin constituent les cinq premières destinations des volontaires/bénévoles. Cela s'explique sans doute par le fait que l'appel à projets « solidarité internationale » du Conseil Régional concernait avant 2011 certains de ces pays (Mali, Burkina-Faso, Cameroun, Sénégal, Niger et Maroc).

UNE MAJORITÉ DE VOLONTAIRES/BÉNÉVOLES INÉGALEMENT FORMÉS ET SUIVIS

25% des structures d'envoi lorraines ne dispensent aucune formation au départ. 40% dispensent des formations qui intègrent de façon différente les aspects sécurité (la préparation sécurité : 24%, une formation intervention civile de paix : 8% et une éducation au développement et à la sécurité : 8%). Le cadrage de la mission terrain (16%), le cadrage de la fonction du volontaire (11%), une préparation à l'échange interculturel (9) sont effectués de façon minoritaire.

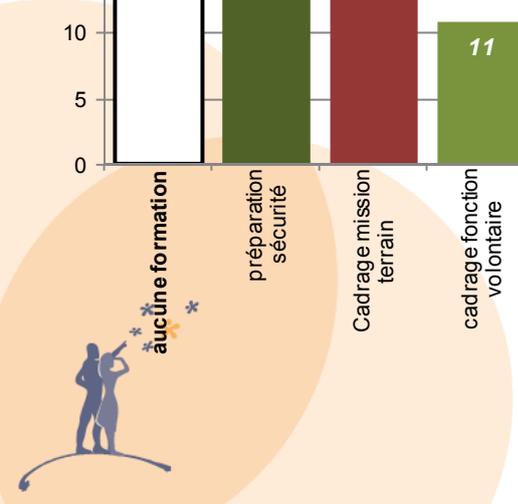
Les volontaires qui se disent très satisfaits de la formation au départ sont ceux qui ont bénéficié d'un contenu diversifié et combiné durant ce temps primordial pour la réussite de la mission.

Document 2 : types de formation au départ délivrées aux volontaires/bénévoles (en %)



Concernant le suivi-accompagnement, 16% des volontaires ne font l'objet d'aucun suivi. Pour les autres, les référents sont, durant leur mission, la structure d'envoi (pour 52% des volontaires), dans un moindre mesure la structure d'accueil (pour 16%) et le partenaire intervenant dans le projet (pour 16%). Les structures d'envoi gardent donc un lien relativement constant avec leurs volontaires sur le terrain.

Au retour des missions, quelques actions de restitution sont organisées dans le but de capitaliser les acquis. Toutefois la valorisation de l'expérience d'engagement volontaire reste peu formalisée et peu développée.



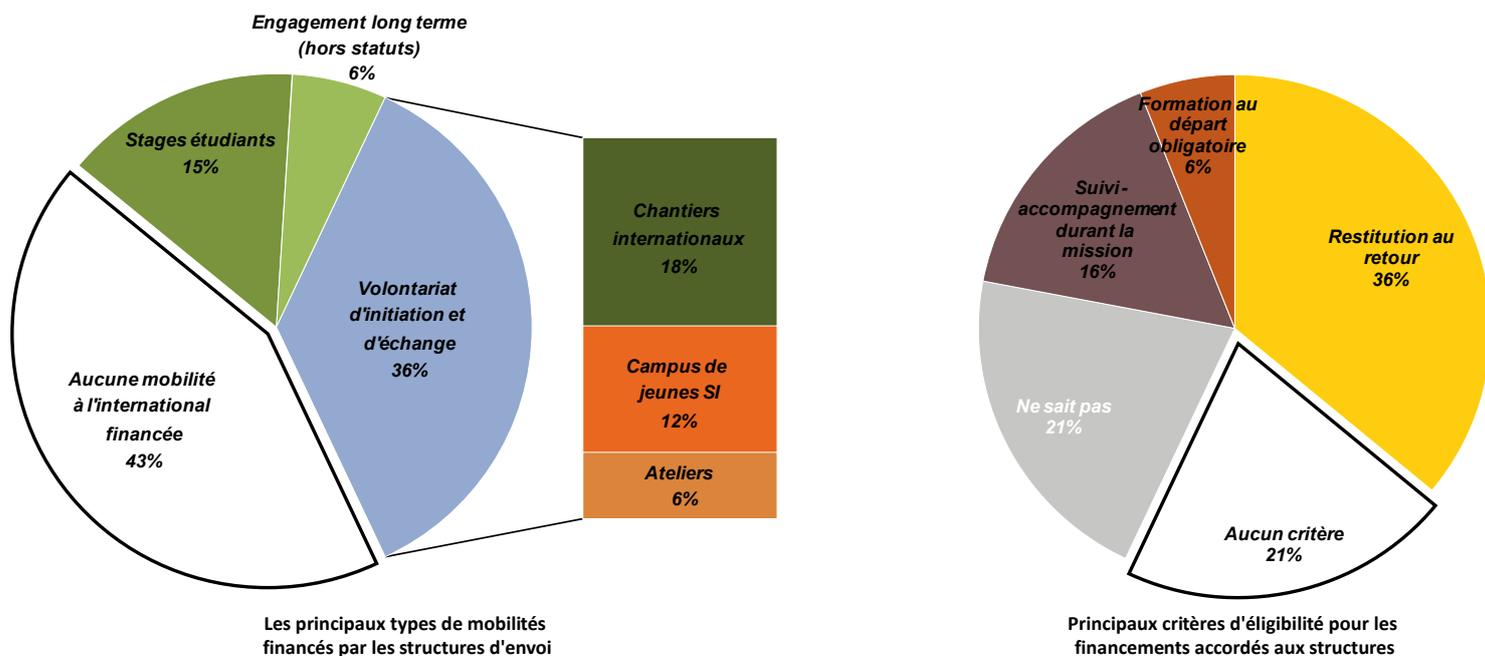
LE SOUTIEN FINANCIER AUX MISSIONS DES VOLONTAIRES : FAIBLESSE ET DIVERSITÉ

Les porteurs de projets lorrains reconnaissent la qualité des actions des volontaires/bénévoles, leur motivation ainsi que leur flexibilité et leur adaptabilité aux conditions de terrain. Ils mettent aussi en avant le faible coût de la mobilisation des volontaires, dans un contexte où le financement des actions est privilégié à celui des missions et dans une conjoncture globale défavorable au financement de la solidarité internationale. Cette question du financement des actions de solidarité internationale suscitent des réactions de la part des associations, certaines d'entre elles dénonçant la rigidité des critères de sélection des dispositifs de financement et d'autres réclamant plus de transparence à ce niveau.

51% des structures ne prennent aucun frais des volontaires en charge. *A contrario*, 12 % des organisations s'occupent des indemnités pour l'hébergement, 2% des frais de nourriture et 11% versent une indemnité financière à leurs volontaires.

Ces données sont à ventiler en fonction du type d'engagement : si les VSI bénéficient d'une prise en charge totale (indemnité et autres frais de mission), pour les VIEch, les frais de mission sont généralement à la charge des volontaires (bourses, famille). Les structures d'envoi et d'accueil contribuent souvent aux aspects logistiques : hébergement, repas et parfois le transport. Par les VIEch, les chantiers obtiennent généralement des co-financements de la DRJSCS* et des collectivités territoriales. Les structures qui ont une activité régulière d'envoi de volontaires en bénéficient le plus, au contraire de celles qui ont une activité plus occasionnelle. La prise en charge des VEC est souvent totale. L'autofinancement est donc à minimiser car, même si les volontaires ne reçoivent généralement pas d'indemnité, l'hébergement, le repas et le transport sont pris en charge, par la structure d'envoi et par ses partenaires dans le projet.

Document 3 : les financements des missions de volontariat et des projets de solidarité internationale en Lorraine



Les montants accordés par les dispositifs de financement existant en Lorraine ne sont pas toujours fixes et constants. Ils dépendent souvent de l'ampleur du projet, de sa viabilité et des moyens à mobiliser. Ainsi, 15% des financements accordés sont d'une valeur comprise entre 1 et 1 000 €, 60% d'une valeur comprise entre 1 000 et 10 000 € et 25% d'une valeur comprise entre 10 000 et 20 000 €.

LA CARTE D'IDENTITÉ DU VOLONTAIRE LORRAIN

- ✧ **Tranches d'âge les plus représentées** : Les moins de 25 ans, suivie de celle de 25 à 35 ans.
- ✧ **Genre** : 74% de femmes contre 26% d'hommes.
- ✧ **Niveau d'étude** : Majoritairement Bac+5.
- ✧ **Situation professionnelle actuelle** : 47 % actuellement salariés.



- ✧ **Principaux modes de sélection des volontaires** : entretien en face à face, examen de CV.
- ✧ **Secteurs d'intervention privilégiés** : Santé (22%), Education (19%), Agriculture (18%) et formation.
- ✧ **Modalités de mission** : missions individuelles (41%), alternance de missions en groupe et/ou individuelles (30%) dans une logique de parcours d'engagement.
- ✧ **Principaux bénéficiaires du volontariat** : échanges, découverte culturelle, apprentissage informel (21% chacun).
- ✧ **Principaux inconvénients** : risques physiques, problèmes de santé, sécurité.

CHANTIERS ET PERSPECTIVES DES ENGAGEMENTS VOLONTAIRES EN LORRAINE

4 *Accompagner le développement des capacités pour répondre aux besoins des acteurs*

Pour les 75% des structures qui en ont connu, les difficultés concernent en priorité la mobilisation des financements (pour 9 structures sur 28) et les aspects interculturels (5 structures sur 28). Pour les 60% de volontaires qui en reconnaissent, 23% ont évoqué celles liées à l'élaboration du projet, 12 % celles liées à la recherche de financement et 11% ont évoqué les difficultés administratives.

En conséquence, divers besoins ont été exprimés par les acteurs lorrains : des besoins techniques tout d'abord, concernant la formation des volontaires et le montage/cadrage des projets. Aussi, la formation des animateurs ou des personnes qui encadrent des projets de groupes est un besoin fortement mis en évidence : une meilleure sensibilisation aux problématiques spécifiques des pays partenaires (approches régionales, approches pays) est mise en lumière ainsi qu'une meilleure préparation à la rencontre interculturelle, plus particulièrement pour les organisations qui accueillent des volontaires internationaux sur le territoire lorrain.

Forces et dynamiques des acteurs du volontariat à l'international en région Lorraine

A partir de l'étude, plusieurs pistes de réflexion se dégagent et s'articulent prioritairement autour de l'appui financier et technique pour l'envoi de volontaires, la mise en place d'un réseau régional pour la capitalisation des expériences, l'information-communication sur les VIES, la valorisation des expériences de VIES et un possible partenariat dans la mise en œuvre de volontariats solidaires au sein de la Grande Région (régions transfrontalières de France, Belgique, Luxembourg et Allemagne).

La région Lorraine bénéficie d'un dynamisme certain. Bien que souvent hésitantes, les initiatives des lorrains existent et sont autant de signes encourageants pour le développement des VIES dans la région.

Si l'étude a permis de révéler les potentialités et points forts de la région en matière de volontariats internationaux, il reste encore à penser au moyen de soutenir ces initiatives et ces perspectives.

**Acronymes et définitions*

Volontaire : en référence aux Volontaires Internationaux d'Echanges et de Solidarité (VIES), on regroupe sous le terme de « volontaires » toute personne en situation d'engagement volontaire à l'international, y compris des bénévoles lorsque les Volontaires de Solidarité Internationale (VSI) ne sont pas spécifiquement désignés.

DRJSCS : Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale.

Sources : enquêtes spécifiques menées lors de l'étude (2010).



BSERVATOIRE

